

*La mobilisation des salariés de la CC 66 contre le projet patronal doit passer à la vitesse supérieure. Il est temps d'imposer à la table des négociations les revendications des salariés, qu'elles soient sur les salaires, les conditions de travail et la défense des métiers.*

# CC 66 : le 19 mai dans l'unité plus fort dans l'action!

D'ores et déjà, les négociateurs des organisations syndicales ont actés, avec le patronat, le principe de 5 filières. La disparition des annexes ouvre grand la porte aux syndicats patronaux pour réviser l'ensemble des salaires, la durée du temps de travail et déqualifier les métiers en intégrant dans les grilles des emplois sous qualifiés et sous rémunérés.

**Les dernières commissions paritaires du 10 et 22 juin vont être décisives. Seule une mobilisation d'ampleur nationale avec une manifestation à Paris en direction de la commission paritaire peut répondre aujourd'hui aux attentes des salariés en lutte.**

## **Grève générale manifestation nationale le 10 juin !**

Tous ensemble, syndiqués non syndiqués nous pouvons faire reculer les patrons et empêcher ainsi toute tentative de signature d'un texte inacceptable par une ou des organisations syndicales de salariés qui siègent dans les CNP. Et faire avancer les revendications des salariés.

A l'occasion de la prochaine commission paritaire le 10 juin, la Fédération Sud Santé Sociaux appelle tous les salariés de la CC 66 à venir manifester à Paris. Le 19 mai dans l'unité syndiqués non syndiqués préparons un "tous ensemble" à Paris.

**NON, les négociations ne doivent pas se faire à l'insu des salariés ;  
NON, nous n'accepterons pas la casse de la convention collective ;  
NON, à la marchandisation du sanitaire et du social**

**OUI, à la défense des métiers et des qualifications ;  
OUI, à l'amélioration des conditions de travail et de rémunérations.  
OUI, à l'amélioration des prises en charge dans le social et le médico-social ;**

## **Retrait du projet patronal !**

La Fédération Sud Santé Sociaux réaffirme son mot d'ordre de retrait du projet patronal. Il est impératif d'exiger des patrons le retrait de l'intégralité de leur projet et une sortie du cadre de négociation qu'ils ont fixé, afin que l'on ouvre de véritables négociations sur les salaires, l'amélioration des conditions de travail, l'emploi et les métiers...

Au travers de la casse de la CC 66, c'est l'ensemble de la branche qui est visée (CC 51 avec un nouveau "toiletage" en cours, CLCC, Croix-Rouge...). Avec la loi HPST (loi Bachelot), la rentabilité devient le maître mot, c'est la fin annoncée du secteur public de la santé et du médico social.

## **Paritaire annulée !**

Lors de la commission paritaire du 6 Mai 2009, la CFDT a proposé un projet de classification, sans prévenir au préalable les autres organisations syndicales, qui s'intègre parfaitement dans les objectifs du projet patronal, ce qui a provoqué l'annulation de la commission paritaire du 19 Mai.

Cela confirme ce que nous dénoncions depuis des mois. Les négociations se déroulent dans le cadre d'une révision sur la base du projet patronal, son retrait doit rester un préalable avant toute négociation qui viserait à améliorer la CC66.



Union syndicale  
**Solidaires**  
Fédération Sud Santé-Sociaux  
"Solidaires - Unitaires - Démocratiques"  
70 rue Philippe de Girard 75018  
Paris

Tel : 01 40 33 85 00  
Fax : 01 43 49 28 67  
Site internet : [www.sud-sante.org](http://www.sud-sante.org)

11 mai 2009

**Tous ensemble dans l'action ! Tous en Grève!**

**Le 19 mai dans l'unité**

**Préparons une grande manifestation à Paris**

**pour la prochaine CNP le 10 juin 2009**